

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNES DE BITSCHHOFFEN, ENGWILLER, KINDWILLER,
NIEDERMODERN, UHRWILLER ET VAL DE MODER

MODIFICATION N°2

Extrait des orientations d'aménagement et de programmation – Etat initial et modifications proposées

13/03/2014	Approbation
14/06/2016	Modification n° 1
14/06/2016	Mise en compatibilité n° 1
22/08/2017	Mise à jour n° 1

MODIFICATION N°2
DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE



A Haguenau
Le 5 octobre 2018

Le Vice-Président,
Jean-Lucien NETZER

2.2. OBJECTIFS

Aménager le site en bouclant l'ensemble des amorces existantes, en s'appuyant sur les chemins existants pour créer une trame piétonne alternative à l'automobile et relier à terme le centre bourg par celle-ci.

En termes de circulation

- Boucler toutes les amorces existantes, éviter les impasses
- Positionner la voie Sud de sorte à permettre, à terme, une exploitation éventuelle des fonds de parcelle
- Créer une trame douce (piétons/cycles) pouvant possiblement relier le centre bourg



2.2. OBJECTIFS

Aménager le site en bouclant l'ensemble des amorces existantes, en s'appuyant sur les chemins existants pour créer une trame piétonne alternative à l'automobile et relier à terme le centre bourg par celle-ci.

En termes de circulation

- Boucler toutes les amorces existantes, éviter les impasses
- Positionner la voie Sud de sorte à permettre, à terme, une exploitation éventuelle des fonds de parcelle
- Créer une trame douce (piétons/cycles) pouvant possiblement relier le centre bourg



En termes de diversité de l'habitat

- Densifier progressivement le site d'Est en Ouest, pour répondre aux volumes bâtis existants et aux différences de niveau (notamment à l'Ouest) pour insérer les volumes en douceur

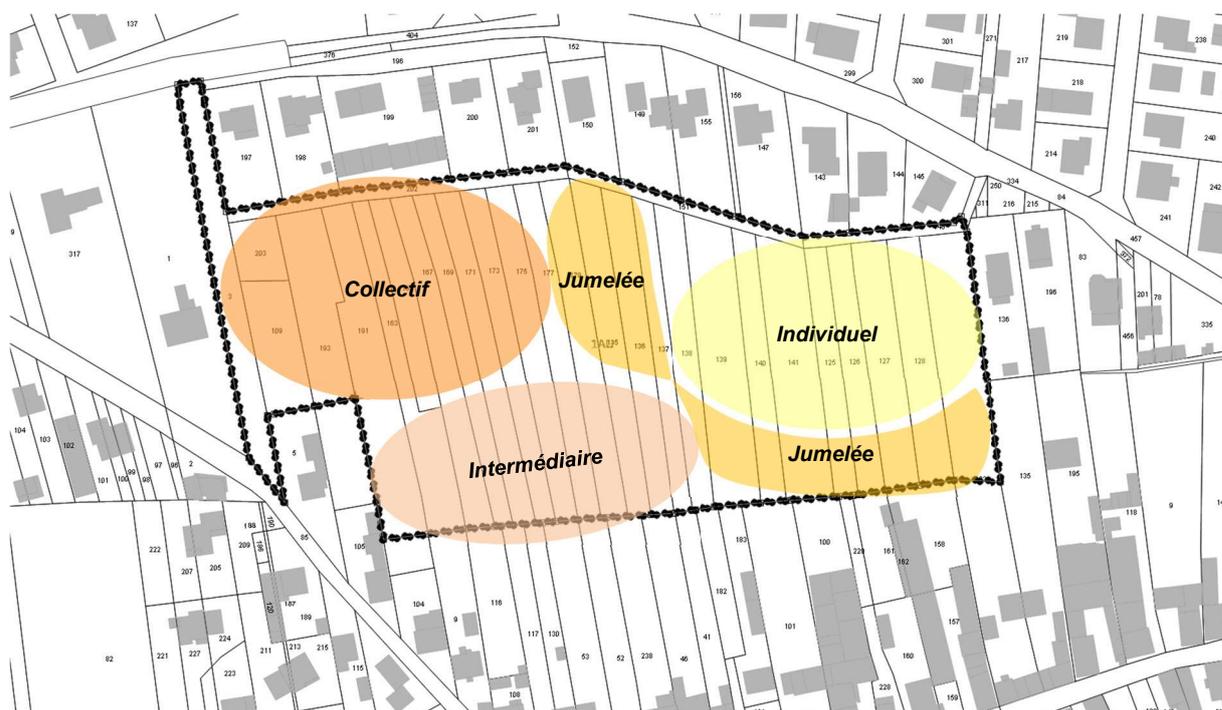


En termes d'intégration environnementale et paysagère

- Assurer une intégration du bâti à la topographie / Eviter les remodelages de terrain
- Optimiser l'orientation des parcelles et l'implantation sur celles-ci de sorte à profiter de l'orientation plein Sud du site.

En termes de diversité de l'habitat

- Densifier progressivement le site d'Est en Ouest, pour répondre aux volumes bâtis existants et aux différences de niveau (notamment à l'Ouest) pour insérer les volumes en douceur



En termes d'intégration environnementale et paysagère

- Assurer une intégration du bâti à la topographie / Eviter les remodelages de terrain
- Optimiser l'orientation des parcelles et l'implantation sur celles-ci de sorte à profiter de l'orientation plein Sud du site.

2.3. SCHEMA DE PRINCIPE D'ORGANISATION



2.3. SCHEMA DE PRINCIPE D'ORGANISATION

